



BULLETIN

TRIMESTRIEL DE LA GCRA

Un bulletin pour les partenaires de la chaîne commerciale

GESTION DES COTISATIONS ET DES RECETTES DE L'ASFC (GCRA)

Nouvelle date de lancement du projet : la version 1 est prévue pour le printemps 2021

MISES À JOUR SUR LES PROJETS CLÉS

L'Agence des services frontaliers (ASFC) a revu l'échéancier du projet de GCRA, ce qui a mené à de nouvelles dates de lancement de la version 0, de la version 1 et de la version 2.



Version 0

Modernisation – Grand livre des comptes clients (GLCC)

Aucune intervention n'est requise de la part des négociants*

*À l'instar des autres mises à jour du GLCC, il pourrait y avoir du retard dans la réception des avis quotidiens pendant la mise en œuvre.

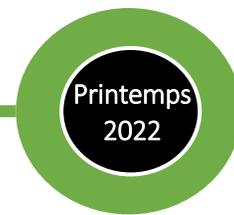


Version 1

Fonctions de base – Portail client de la GCRA

Fonctions principales

- ✓ Le portail est accessible aux importateurs, aux courtiers en douane et aux consultants commerciaux (tous les autres clients obtiendront l'accès dans la version 2).
- ✓ Il vous donne la possibilité de donner l'accès à votre compte du portail à des tiers fournisseurs de services.
- ✓ Il offre de nouveaux modes de paiement en ligne (paiement par carte de crédit, prélèvement automatique, etc.).
- ✓ Il offre aussi des outils d'aide au classement des marchandises et à l'évaluation des droits et des taxes.
- ✓ L'interface de programmation d'applications (API) du portail permet d'extraire des données tarifaires.
- ✓ Le portail vous donne la capacité de demander des décisions par voie électronique et de suivre leur progrès.



Version 2

Toutes les fonctions – Portail client de la GCRA

Fonctions principales

- ✓ Le portail est accessible à l'ensemble des négociants.
- ✓ Il permet l'inscription de l'entreprise et l'inscription au programme.
- ✓ Il permet de soumettre électroniquement des déclarations en détail commerciales, ainsi que de les corriger et de les ajuster (afin de remplacer les formulaires B3 (Formule de codage) et B2 (Demande de rajustement)).
- ✓ Il introduit des changements aux exigences par rapport à la mainlevée avant paiement pour les cautionnements.
- ✓ Il permet d'harmoniser les cycles de facturation.
- ✓ Il offre de nouvelles options de compensation.

Maintenant disponible! Les chapitres 24 et 26 du [Document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique \(DECCE\)](#), conçu pour vous informer à propos des spécifications du système relatives aux changements techniques principaux dans la GCRA.

SUJET DE L'HEURE – DÉLÉGATION DE POUVOIRS

En utilisant le portail client de la GCRA de la version 1, les partenaires de la chaîne commerciale auront la possibilité de déléguer à leurs employés ou à leurs tiers fournisseurs de services (p. ex. un courtier en douane) l'accès à leur compte d'affaire du portail, ce qui permettra aux employés et aux tiers de gérer les activités d'importation à des fins commerciales au nom des fournisseurs. Note: seuls les importateurs, les courtiers en douane et les consultants commerciaux pourront accéder au portail client de la GCRA à la version 1, et, du même fait, déléguer l'accès.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

- Lorsque la version 1 sera déployée, les importateurs, les courtiers en douane et les consultants commerciaux devront se créer un compte d'affaire du portail et désigner un **gestionnaire de compte d'entreprise**. Ce gestionnaire sera responsable de gérer les tâches quotidiennes liées au compte (p. ex. attribuer des privilèges et approuver les demandes de délégation de pouvoirs).
- Tous les utilisateurs du portail client de la GCRA devront créer leur propre compte d'utilisateur du portail.
- Soyez à l'affût pour obtenir plus d'information sur la façon de vous préparer à la GCRA

Restez branchés

- Des **webinaires enregistrés** seront disponibles à l'automne 2020. Ils donneront des détails sur ce que le Portail client de la GCRA offrira, ainsi que de l'information essentielle à propos des principaux changements à venir.
- Référez-vous à la section de la GCRA, sur le [site web de l'ASFC](#), pour rester informés au sujet de la GCRA.
- Communiquez avec votre courtier en douane ou votre tiers fournisseur de services afin d'en apprendre plus au sujet de la GCRA.
- Joignez-vous au groupe [GCcollab de la GCRA](#) pour télécharger des documents de la GCRA.
- Suivez le projet sur LinkedIn (en cherchant « Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC »).

La GCRA invite les commentaires et les suggestions d'articles pour les sujets futurs du Bulletin trimestriel. Il vous suffit d'écrire à CBSA.CARM_Engagement-Engagement_de_la_GCRA.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca.